



Carte d'identite FR pour enfants nee en angleterre

Par **danoise**, le **20/02/2016** à **12:36**

Je suis danoise mon compagnon francais, nous somme pas marié. On habite en France depuis 2006, on a 3 enfants, une fille nee en Angleterre en 2004, en garcon nee en Angleterre en 2005 (acte de naissance en anglais) et un garcon nee en France en 2012. Mon ? est Comment obtenir le carte d'identite francais pour mes enfants qui sont nee en Angleterre ??? Il peut avoir passeport danois sans probleme mais sans interet pour nous, car vie en france et veut reste ici pour toujours. je sais que les enfants sont francaise par filliation mais a chaque fois on contacte la mairie, ambassade danoise, nanterre il nous dit des chose different, completement perdu aves les loi etc
Cordialament

Par **amajuris**, le **20/02/2016** à **13:21**

bonjour,
les enfants de votre compagnon ayant la nationalité française, ils sont français selon l'article 18 du code civil.
les enfants de votre compagnon sont-ils inscrits sur l'état-civil français (déclaration au consulat de france).
salutations

Par **danoise**, le **20/02/2016** à **13:30**

nos enfants ne sont pas inscrits sur l'etat-civil francais,comment est le procedure on habite dans la drome (26).on n'a pas de livret famille, uniquement acte de naissance en anglais

Par **amajuris**, le **20/02/2016** à **15:26**

donc l'état civil français ignore l'existence de vos enfants et ne peut pas dans ces conditions vous délivrer un document d'identité français pour vos enfants.

il aurait fallu déclarer vos enfants en angleterre dans un consulat de france.

par contre j'ignore comment vous pouvez réparer votre omission.

il vous faudra faire traduire les actes de naissance en français.

voyez avec le responsable de l'état-civil français de votre commune sinon avec un consulat de france en angleterre.